

Le texte suivant tente de donner quelques repères sur les enjeux de la lecture, de l'écriture et de l'oral dans l'enseignement de toutes les disciplines. Il présente quelques préconisations qui n'ont pas pour ambition d'être exhaustives mais qui indiquent diverses pistes qui peuvent permettre d'alimenter une réflexion pluridisciplinaire.

La lecture, l'écriture et l'oral sont mis en œuvre dans toutes les disciplines, générales ou professionnelles. Toutefois, les compétences requises pour maîtriser ces domaines ne font pas réellement l'objet d'un apprentissage dans les classes de LP. Les constats sont pourtant clairs : les élèves ont des difficultés à lire, à écrire ou à s'exprimer mais on continue, à juste titre, à privilégier les contenus disciplinaires et à considérer que la lecture, l'écriture ou l'oral, en tant que savoirs de base, ont déjà été enseignés à l'école primaire ou au collège. L'acquisition des contenus passe pourtant souvent par la maîtrise de ces compétences : **l'appropriation ou la réappropriation des savoirs ou savoir-faire disciplinaires n'est pas incompatible avec un apprentissage des compétences de lecture, d'écriture ou d'oral.**

De plus, la transversalité de ces compétences entraîne des pratiques diverses qui peuvent apparaître contradictoires aux yeux des élèves. Ces pratiques sont pourtant souvent complémentaires mais **nécessitent une concertation des équipes pédagogiques** qui pourrait déboucher sur une harmonisation (et non une uniformisation) des pratiques pédagogiques pour mettre en valeur la cohérence des enseignements.

LA LECTURE

1) La lecture à haute voix :

Lire un texte, une consigne à haute voix en classe, devant ses camarades et son professeur, ne correspond pas à une situation « vraie ». Dans la vie courante, on lit à haute voix un texte que les autres n'ont pas sous les yeux. Il est très difficile de lire un texte inconnu à haute voix, une lecture à haute voix est pénible pour celui qui lit et pour ceux qui écoutent et ne met pas en valeur le texte. Toutefois cet exercice présente des avantages : quand un élève bute sur un mot ou le déforme, l'enseignant peut déceler une difficulté de compréhension (lecture d'une consigne avec un mot technique par exemple).

La lecture à haute voix permet aussi de mettre en valeur le sens du texte : en situation d'exposé, par exemple, on insiste sur certains mots. Les enseignants demandent aux élèves de lire à haute voix pour valoriser certains élèves volontaires, ou pour entraîner les élèves en difficulté mais combien de temps chacun, dans la classe, lit-il à haute voix au cours d'une année scolaire ? : Très peu, surtout dans les classes surchargées ; pour certains élèves cela peut même être ressenti comme du harcèlement ou du favoritisme.

Enfin, on doit tenir compte du fait qu'une seule lecture, fût-elle à haute voix, ne suffit pas pour comprendre un texte, même court.

Préconisations :

- Proposer des situations « vraies » de lecture à haute voix : lecture d'un texte que les autres n'ont pas (encore) sous les yeux, lecture de son propre écrit, lecture d'un passage, d'un mot ou d'une expression justifiant une idée, etc....
- Permettre aux élèves de prendre connaissance individuellement du texte à lire : en donnant par exemple le texte, la consigne, à préparer à la maison et en désignant l'élève qui sera chargé de le lire lors de la prochaine séance.
- lire le texte à haute voix pour les élèves (lecture par l'enseignant)
- Lire le texte à haute voix à la fin de la séance lorsque le texte est bien compris.
- Fixer le niveau d'exigence pour la lecture (ce qui offre la possibilité de mettre en place un apprentissage progressif)
- Répéter, faire écrire certains mots difficiles car le déchiffrement syllabique est nécessaire face à des mots inconnus mais se fait au détriment du sens lorsque ces mots sont en trop grand nombre.

2) la lecture silencieuse :

La lecture silencieuse est la lecture la plus courante dans la vie quotidienne. Elle exige un entraînement régulier. Mais son évaluation est difficile : son évaluation se fait souvent sous la forme d'un questionnement oral collectif qui ne permet pas d'apprécier la compréhension individuelle et privilégie la « bonne réponse » sans tenir compte des erreurs souvent révélatrices des lacunes des élèves.

La vitesse de lecture est un paramètre important dans la gestion de la lecture en classe car le temps imparti pour prendre connaissance du texte est le même pour tous. On sait également qu'une lecture trop laborieuse décourage les élèves.

Enfin, on ne doit pas oublier que la lecture ne se limite pas à celle des textes mais comprend également des documents divers comme des tableaux à double entrée,

des cartes, des imprimés, des notices, etc....dont on présuppose que la compréhension va de soi.

Préconisations :

- Proposer des textes, des documents authentiques : des livres au lieu d'extraits, des journaux, de vraies notices, des emballages...
- Etablir une progression des exigences en concertation avec toutes les disciplines¹ (longueur des textes, types de textes)
- Insister sur la compréhension globale d'un texte avant de s'attacher à comprendre le sens de certains mots ou expressions.
- Tenir compte des erreurs de compréhension pour permettre à l'élève de se corriger lui-même
- Evaluer la vitesse de lecture de chacun par un exercice chronométré (toutes les dix secondes, on inscrit un trait sur le texte)
- Elaborer une méthodologie simple pour « entrer » dans les documents (lire un tableau, lire une affiche, etc.)

L'ECRITURE

1) la trace écrite ou synthèse du cours :

Les pratiques des enseignants sont très diverses dans ce domaine, tant en raison des spécificités disciplinaires qu'en raison de la valeur que chacun attribue à ce type d'écrit. Certains professeurs, au début, à la fin ou pendant le cours, distribuent la trace écrite, d'autres la dictent, d'autres la copient au tableau, d'autres laissent les élèves prendre des notes. Il est important de savoir à quoi elle sert : pour que l'élève révise ? pour qu'il apprenne sa leçon ? Elle est donc pleinement justifiée lorsque l'enseignement vise à faire acquérir des notions précises qui sont évaluées par un contrôle de connaissances. Elle est moins légitime quand il s'agit d'une réflexion théorique qui doit permettre à l'élève de passer à la pratique, déterminant une pédagogie déductive dont on connaît les limites.

Préconisations :

- Proposer des traces écrites simples et visuelles lorsqu'on vise l'acquisition d'un savoir-faire (schémas, tableaux à double entrée ou annotations)
- Amener progressivement les élèves à rédiger eux-mêmes la synthèse du cours (possibilité de dicter le texte à l'enseignant pour éviter les fautes d'orthographe et attirer l'attention sur la différence entre le niveau d'exigence différent à l'écrit et à l'oral.)

¹ Là encore, il s'agit d'une harmonisation et non d'une uniformisation et la longueur des textes varie en fonction de divers paramètres (contenus, types de textes, temps imparti pour la lecture...)

- Harmoniser au sein de l'équipe pédagogique les attentes des enseignants : textes rédigés ? longueur du texte ? fautes d'orthographe corrigées ? exigences sur la graphie ? sur la présentation ?
- Préciser aux élèves comment utiliser le cours écrit : apprendre tout le texte ? le lire ? apprendre certains mots ? ...
- Le texte à trous peut être utile pour vérifier l'utilisation de certains termes spécifiques mais n'aide pas les jeunes à élaborer un discours construit. A utiliser avec modération...

2) l'écrit individuel :

L'écriture personnelle, de l'écriture d'invention à l'élaboration d'un protocole technique en passant par l'analyse d'une situation, est sans doute celle qui est la plus difficile à réaliser et à enseigner, comme le montrent les productions des élèves à l'examen.

L'écrit personnel requiert de posséder un vocabulaire suffisant, d'avoir une conscience aiguë du fonctionnement de la langue et, comme pour tout type d'écrit, de maîtriser la graphie et le code. On voit souvent des élèves qui n'osent pas écrire parce qu'ils font trop de fautes d'orthographe ou que leur écriture est illisible.

Préconisations :

- Sensibiliser les élèves à l'orthographe et à la syntaxe dans toutes les disciplines.
- Cerner et dissocier les différents problèmes que peut rencontrer chaque élève (s'attacher en premier lieu à obtenir une graphie lisible puis régler une à une les fautes d'orthographe)
- Permettre à l'élève de réécrire un texte qu'il a corrigé (voir situation 1 de l'épreuve de CAP en français)
- Enrichir le vocabulaire de l'élève (voir partie oral)
- Proposer un apprentissage progressif, la progression prenant en compte la longueur du texte attendu, l'importance des connaissances, mais aussi le niveau d'expression et la qualité de la graphie.

L'ORAL

1) L'oral collectif :

Les situations d'oral en classe ne se résument pas à répondre aux questions de l'enseignant. Même dans ce type d'exercice, il s'agit de se demander quelles sont les attentes : la « bonne réponse » ou une réflexion à justifier ? un mot ou une phrase ? De plus, la prise de parole en collectivité exige qu'on fixe certaines règles d'écoute et de respect de l'autre.

Le cours magistral n'est sans doute plus vraiment pratiqué mais il s'avère encore que trop d'enseignants sont « bavards » et, par souci de transmettre des connaissances en un minimum de temps, ne laissent pas suffisamment s'exprimer les jeunes. Or, des connaissances qui n'auront pas été appropriées n'auront sans doute pas autant d'efficacité que des connaissances construites par un raisonnement personnel.

Préconisations :

- Dissocier l'acquisition d'un vocabulaire spécifique de la performance orale.
- Fixer des règles de prise de parole en classe : proposer par exemple des activités basées sur l'écoute des uns et des autres
- Dissocier l'apport de connaissances (par le professeur) de la réflexion personnelle (de l'élève)
- Harmoniser les exigences dans toutes les disciplines
- Montrer les différentes façons de s'exprimer en fonction de l'interlocuteur (par des jeux de rôle, des mises en situation, dans l'entreprise, dans l'établissement, dans la famille...)
- S'il existe une note de participation, en fixer les critères d'évaluation
- Organiser des débats en classe en répartissant les rôles
- Organiser la classe, quand c'est possible, pour permettre la circulation de la parole au sein du groupe

2) L'oral individuel :

Dans le cadre des examens ou de certaines évaluations en classe, les élèves sont amenés à s'exprimer selon une norme stricte : l'exposé, la lecture, l'interrogation individuelle et, on l'oublie souvent, la récitation². Ces activités sont complexes et requièrent une bonne maîtrise des règles de communication (élocution, gestuelle, attitude...).

Si ces exercices font souvent l'objet d'un entraînement spécifique (type examen blanc), ils peuvent aussi se décomposer en petits exercices qui préparent la performance globale et surtout ils doivent être intégrés dans une progression d'un cursus de formation.

L'oral est aussi étroitement lié à l'écrit : c'est en mémorisant des mots, des expressions qu'il sera plus facile de les écrire. Inversement, l'oralisation de mots écrits permettra de les intégrer à son vocabulaire courant. D'où l'intérêt de la « récitation » qui n'est pas forcément celle qu'on pratique à l'école primaire mais qui peut prendre d'autres formes pour exercer la mémoire des jeunes sans laquelle il n'y a pas d'acquis de connaissances.

Préconisations :

- Etablir des critères progressifs pour l'évaluation d'un oral
- Faire travailler la mémoire en pratiquant des petites ré citations (rappel de la séance précédente par exemple) ou en répétant certains mots ou structures de phrases au fil des séances
- Proposer des exercices courts et variés qui vont permettre aux jeunes de prendre de l'assurance : venir au tableau, s'exprimer en se levant dans la classe, s'adresser à un camarade en se plaçant en face de lui...

Conclusion :

La lecture, l'écriture ou l'oral ne sont pas de simples supports dans l'enseignement car l'acquisition des savoirs et savoir-faire dans les différentes disciplines nécessite de maîtriser tous ces domaines. La réussite aux examens en dépend souvent et ils sont indispensables à la formation des jeunes citoyens en formation pour les préparer à vivre dans une société de plus en plus complexe. L'apprentissage de la lecture, de l'écriture ou de l'oral se poursuit tout au long de la vie et peut s'intégrer aux enseignements dispensés en lycée professionnel sans évacuer, au contraire, la spécificité de chaque discipline. Une réflexion commune des équipes pédagogiques devrait permettre de faire progresser les jeunes.

² La récitation ne se limite pas à celle d'un texte poétique mais peut être celle d'une courte synthèse, d'une règle de base, d'un extrait de texte particulièrement important, etc.